MASTER PARCOURS ETUDE ET THÉORIE DES ASSOCIATIONS (EN FORMATION CONTINUE) - IAE PARIS-SORBONNE

Master Management et administration des entreprises

Infos pratiques

Composante : Institut d'administration des entreprises (IAE)

Présentation

Admission

Conditions d'admission

L'admission en 2ème année de master, dans un parcours type à finalité indifférenciée, recherche ou professionnelle, est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours type concerné. Pour être inscrit en deuxième année du diplôme de master (M2), les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant un grade Bac+4 (240 ECTS) dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master concerné ;
- soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3 (validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger), L 613-4 (validation des acquis de l'expérience) et L 613-5 (validation d'acquis) du code de l'éducation.
- et de 3 ans d'expérience professionnelle (hors stage)

De plus, ils devront :

- présenter un dossier complet sur le parcours d'études et une lettre de motivation destinés à vérifier les aptitudes du candidat à suivre une formation de gestion, de type Master ;
- passer avec succès une épreuve écrite dont la forme est arrêtée chaque année par le Directeur de l'IAE sur proposition du Directeur du parcours ;
- passer avec succès un entretien avec un jury formé au sein de l'équipe pédagogique, destiné à évaluer les aptitudes du candidat à suivre une formation de gestion, de type Master.

Programme

Organisation

Formation continue

Master 2 Recherche Etude et théorie des associations (en formation continue))